

Dan S. STOICA
Université « Al. I. Cuza » de Iasi (Roumanie)

Étude de cas d'une analyse de discours : Laurence De Cock sur le discours de Gabriel Attal

Case study of a discourse analysis: Laurence De Cock on the discourse of Gabriel Attal

Abstract: the present paper is a metaanalysis: I have analyzed what was supposed to be the analysis Laurence De Cock does on the discours of the French PM Gabriel Attal on the youth. The fundamental characteristic of a discourse is its contextualization. While a text exists as such, a discourse is what happens in a specific context, utterance after utterance. The text is the product of a discourse. It is forever. It can be stored, reused, distorted (as in jokes, in pastiches, etc.). Used in different contexts, the text can change its meaning, as fragments of Camus' literary texts used to serve in political campaigns as mottos for the whole range of ideologies. The discourse cannot be stored in order to be used again, it cannot be repeated. The discourse is an ephemerid: it lasts as long its own production lasts, and it exists only in its specific context. It's where the deictic elements arise and have sense while being the anchor of the discourse in the reality within it is produced. This is why comparing discourses has to be done while comparing the respective contexts, too.

Keywords: text vs. discourse; contextualization; discourse analysis; political discourse; France, recent history

Motto:
The surest test of discipline is its absence.
Clara Barton

1. Introduction

Enseignante en lycée et chargée de cours en histoire et sociologie de l'éducation à l'Université de Paris, Laurence De Cock est membre de la Ligue des droits de l'homme (groupe Droits de l'enfant) et assure une chronique régulière pour le [Café pédagogique](#) ainsi qu'une émission sur [Là-bas si j'y suis](#), « Si j'aurais su¹ ».

Personnellement, je perçois comme un oxymore existentiel le fait d'être à la fois historien (et sociologue) et militant : la neutralité du scientifique donnerait un militant amputé de l'ardeur parfaite, la ferveur du militant imposerait au scientifique d'accepter de faire un choix quant à la lumière sous laquelle il présenterait les faits et les personnages de l'Histoire. Comme j'avais apprécié le discours du Premier Ministre français de l'époque, je ne pus m'empêcher de chercher des opinions exprimées publiquement sur ce discours. J'admets que ma lecture du texte de Laurence De Cock fut maculée dès le début par le brin d'informations que je me suis procuré sur l'auteur avant de lire son texte. Et me voici donc au café. Le café pédagogique (<https://cafepedagogique.net/2024/04/22/le-discours-a-la-jeunesse-de-gabriel-attal/>³).

Une citation qui se fait place dans le préambule de l'analyse que l'historienne fera du discours de M. Attal dévoile dès le début qu'on aura une comparaison entre deux discours, ou, autrement dit, qu'on aura le discours de Gabriel Attal mis en examen sous les lumières des standards établis par un discours reconnu, en France, comme modèle d'adresse publique en temps de crise : le discours de Jean Jaurès aux élèves d'un grand lycée, dans les premières années du 20^e siècle.

Regardons le métadiscours du Café pédagogique introduisant le texte de Laurence De Cock. Les éditeurs de cette page Internet choisissent des mots clé qu'ils donnent en citation pour attirer l'intérêt du public lecteur sur l'analyse qui suit. Laissant de côté l'évaluation faite par un discours tenant au mode de signification appréciatif (cf. Charles Morris), donc directe, une approche sémantique mettrait en relief une tentation évidente de regarder avec condescendance l'action du Premier Ministre en poste en 2024 (dont le discours est « médiocre, démagogique ») et ne manquerait pas de signaler le danger qu'il représente. Voici l'introduction qu'en fait la rédaction :

¹ Titre repris tel quel. Sinon, j'aurais préféré « si j'avais su ».

² Les références seront à cette page sauf si autrement précisées.

³ Les références seront à cette page sauf si autrement précisées.

Laurence De Cock revient sur le discours de Gabriel Attal du 18 avril, un discours lors duquel le Premier ministre s'adresse à la population à qui il parle de la jeunesse. « Car le pouvoir ne parle plus directement aux jeunes, il leur demande de bien écouter ce qu'il raconte sur eux », écrit l'historienne pour qui ce discours est « médiocre, démagogique et dangereux ». « Un discours racoleur calqué sur le programme de l'extrême-droite. Une réflexion indigente sur l'autorité uniquement définie sous le prisme de la coercition et de la répression, la seule arme qu'il reste à ceux qui se coupent de plus en plus de la réalité et s'étonnent que plus personne ne les croit ». Elle signe cette tribune.



Et voici enfin le début de l'analyse que Mme. De Cock entreprend sur le texte du discours de M. Attal. Laurence De Cock ne va pas des quatre chemins et n'a pas peur des mots. Les deux catégories de gens aspirant à une position en politique seraient, selon cette autrice, ceux qui méritent et ceux qui ne méritent pas d'avoir une place dans la galerie des grandes figures de l'Histoire. Écoutons-la :

Il y a des hommes et des femmes qui entrent dans l'histoire avec l'honneur chevillé au corps, et d'autres qui en rêvent mais se vautrent sur le perron. Jaurès fait partie des premiers. C'est sans doute pour cela que le conseiller en communication du Premier ministre Gabriel Attal l'a convoqué lors de son discours prononcé à Viry-Châtillon le 18 avril 2024 en excavant d'un de ses discours la citation suivante : « Le courage, c'est de dominer ses propres fautes, d'en souffrir, mais de n'en être pas accablé et de continuer son chemin ».

On constate une mise en opposition de deux allures, chacune faisant penser à un des types de personnages décrits plus haut : les

vertueux et les sans mérite. Alors que celui qui mérite tout se tient tout droit, fier, inspirant confiance et sûreté, l'autres est présenté dans une posture abandonnée, avachie à l'entrée, en se laissant aller complètement à la merci de son temps. G. Attal est comparé à J. Jaurès. On me dira que c'est le discours de M. Attal qui est comparé au discours de Jean Jaurès. C'est un détail qui ne résiste pas à l'analyse, car les personnages invoqués font leurs discours depuis leurs positions publiques, l'un en tant qu'homme d'État, l'autre comme homme politique.

Mais il semble que ce qui a agacé notre autrice-critique de discours fut une (vague) ressemblance de cible : la jeunesse (visée directement il y a cent ans et visée à travers les intermédiaires qui sont des institutions de l'Etat, partant d'une analyse de la société au mois d'avril 2024) et la nécessité de penser d'avantage à l'éducation morale et civique des jeunes. Une méta analyse à laquelle je vais me livrer dans ce qui suit mettra en relief les éléments qui font que les deux discours ne peuvent être comparés, ou alors si on les compare on serait obligé de signaler les différences de contexte, qui, elles, font voir que l'aventure dans laquelle s'est lancée Mme. De Cock ressemble plutôt à du journalisme de mauvaise qualité qu'à une analyse comparative de discours.

2. Le statut de l'orateur

Une première différence est celle signalée ci-dessus, entre le statut des auteurs. Jean Jaurès est à l'époque député dans le Parlement français et ne remplit aucune fonction dans le gouvernement. De son côté, Gabriel Attal est Premier Ministre, donc le chef du gouvernement. Ce sont des statuts bien différents quand il s'agit de se mettre dans la position d'énonciateur face à une audience qu'on attend voir passer à l'action. Un discours efficient suppose un ethos puissant, c'est-à-dire un énonciateur crédible et convainquant, bien placé pour faire le discours et honnête en plus. Répondant à ces impératifs, les deux auteurs des discours dont Laurence De Cock s'occupe font, chacun, bonne figure. On ne voit pas un député proposer des mesures concrètes après avoir exposé sa vision de l'état des choses, surtout pas quand il s'adresse à une poignée de jeunes lycéens et non pas à la jeunesse de la France dans sa totalité. Par contre, on n'accepterait pas un chef de gouvernement tenir un discours sur un thème si grave sans nommer clairement les problèmes et sans en donner des solutions. « Mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde » disait Albert Camus et M. Attal veut garder la France du malheur. Les mêmes bonnes intentions sont à découvrir chez les deux

orateurs, mais chacun d'eux sait quelle est son audience et quelles sont les limites de son intervention. Le député doit émouvoir et séduire son public. Le PM doit s'assurer qu'on passe à l'action dans ses termes, car c'est lui qui est meneur de jeu.

3. L'audience

D'avoir mentionné l'importance de l'audience cela m'oblige à m'arrêter un peu sur les différences à remarquer entre les deux situations, celle de 1903 et celle de 2024.

Comme je vais détailler plus loin, le nombre et la situation des jeunes du début du 20^e siècle permettent au député Jaurès de choisir une audience restreinte et de qualité (les élèves du lycée d'Albi, une centaine, peut-être, dans une école où il avait enseigné la philosophie quelque temps auparavant), laissant croire que par son choix il s'assurait un vaste écho dans les rangs de toute la jeunesse de France.

Gabriel Attal a besoin d'une audience qui n'allait pas se permettre de s'égarer du chemin qu'il allait tracer et qui en plus allait assurer la dissémination des idées de son discours partout en France. Et ce n'est pas tout : les médias du début du 20^e siècle étaient sans doute beaucoup plus modestes technologiquement qu'en 2024 et tous les journaux ne se faisaient pas une gloire de la diffusion du discours de Jean Jaurès. Les médias du présent ont pu couvrir le discours du PM français, en temps réel, pour une population qui excède de loin le peuple français. On a pu suivre en direct ce qu'on connaît sous le nom de *Déclaration de M. Attal...* un peu partout dans le monde.

Une distinction que Mme. De Cock fait doit être retenue, mais expliquée : Jean Jaurès s'adresse directement à des jeunes, Gabriel Attal s'adresse à des institutions. Un premier ministre peut très bien s'adresser à une audience faite de jeunes, mais ce serait sans trop de conséquences au plan pratique. S'il veut voir les choses bouger dans la direction qu'il croit la bonne, alors il doit s'adresser à des institutions.

Quels seraient les jeunes auxquels s'adresser pour faire son message passer vers tous les jeunes du pays ? Même en comptant sur les miracles technologiques que les médias pourraient accomplir pour diffuser son discours, M. Attal n'aurait pas réussi à faire passer ses idées telles quelles dans la masse de la jeunesse française. Un précepte des sciences de la communication dit que les sens c'est dans la tête de chacun qu'ils résident et non pas dans les signes. Cela veut dire que le même discours-signes produira un sens différent dans la tête de chaque

destinataire. Ce serait donc naïf de croire qu'un seul et même discours fera le même effet dans la tête de chaque membre de la « jeunesse » française. Or, en s'adressant à des chefs d'institutions, le chef du gouvernement évite toute mécompréhension de ses dires et toute tendance à laisser des idiosyncrasies s'insinuer dans les inférences que les membres de son audience allaient faire. Son discours est technique, donc il n'y a pas d'interprétations pleines d'imagination à craindre.

Il a donc bien fait, mais c'est justement ce choix que lui reproche Mme. De Cock. Laurence De Cock commence à être inexacte dans son analyse lorsqu'elle affirme que le PM « s'[y] adresse à la population », alors que ce n'était pas sur la Grande Place, devant la foule, mais devant des personnages convoqués vu leurs responsabilités officielles. Voici le début de l'adresse à son auditoire que fait Gabriel Attal :

Mesdames et Monsieur les ministres,

Madame la Préfète,

Mesdames et Messieurs les parlementaires, je salue notamment Robin

Réda député de la circonscription,

Monsieur le maire,

Monsieur le Président du Tribunal,

Monsieur le Procureur,

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs, je salue l'ensemble des autorités présentes,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

où l'on voit que personne ne manque à l'appel. Ce « Mesdames et Messieurs » de la fin ne devrait pas nous faire croire qu'il y avait vraiment une foule en dehors des officialités. Ce n'est qu'un geste gracieux que l'orateur fait à l'adresse d'une poignée de gens qui s'étaient joints à ce rassemblement de notables venus pour apprendre ce que le Premier Ministre attendait d'eux.

4. Discours direct ou discours indirect

D'autre part, il ne faut pas ignorer la force du discours indirect. A travers tous les médias connus en ce moment, le discours du PM allait directement aux oreilles des jeunes.

Là, je sens qu'une évocation trouverait bien sa place. C'était en Roumanie, dans les années 2000. Un nouveau gouvernement était mis en place dans l'espoir qu'il aura de meilleures idées pour faire avancer le pays. Au Ministère de l'intérieur fut nommé un monsieur reconnu pour

son manque d'humour et pour sa détermination de faire bouger les choses dans la bonne direction. Dès son premier jour en poste, ce nouveau ministre annonça qu'il allait commencer son mandat par un « nettoyage » dans le ministère. Il disait cela à la télé, pour tous les Roumains. La conséquence fut une ruée des secrétaires d'Etat, des généraux et autres personnages haut placés : ils se faisaient prendre en soin par des hôpitaux, prétendant des urgences médicales ; d'autres ont demandé leur mise en réserve en vue d'une retraite décidée sur place, d'autres encore ont pris le large, allant se perdre dans des pays peu connus et bien lointains. Aucun de ces officiels du ministère n'avait réagi à un discours direct, car le nouveau ministre n'était même pas arrivé à son ministère. Ce fut un discours à la population qui les avait poussés à prendre des décisions immédiates.

Ce que j'entends dire par cela c'est justement ceci : le discours indirect peut avoir des effets aussi puissants que le discours direct. Parfois même, plus puissants. Dans le cas du discours de M. Attal, le choix pour une adresse indirecte aux jeunes semble bien pensé, car il y a là une description implicite de l'organisation de la République, avec des institutions et des stratégies vouées à encadrer les jeunes pour pas qu'ils se perdent dans des tendances de trouver une liberté illusoire dans la contestation perpétuelle de la norme quelle qu'elle soit. Ce n'est plus la troisième république, où il suffisait de rappeler l'idée de démocratie comme opposée à la tyrannie de l'Empire, mais la cinquième république, solidement établie et qui est arrivée à nuancer la vie démocratique après des décennies de pratique sociale. Les problèmes aussi se sont diversifiés et multipliés, mais la République d'aujourd'hui a mis au point un système d'institutions capable de leur faire face. On n'invente guère plus, mais on a le devoir de se rapporter à tout moment aux constructions démocratiques déjà mises en place. C'est justement ce à quoi le Premier Ministre exhorte son audience présente (sur les lieux ou ailleurs).

5. Il n'y a pas que des différences

Par un retour au texte (ou aux textes du discours de 1903 et de celui de 2024) on constate que l'essence est quasiment la même chez l'un comme chez l'autre :

« Dans notre France moderne qu'est-ce donc que la République ? C'est un grand acte de confiance. Instituer la République c'est proclamer que des millions d'hommes sauront tracer eux-mêmes **la règle commune** de leur action qu'ils sauront **concilier la liberté et la loi, le mouvement et l'ordre**, qu'ils sauront se **combattre sans se déchirer** que leurs

divisions n'iront pas jusqu'à une fureur chronique de guerre civile [...] et qu'ils ne chercheront jamais dans une dictature passagère une trêve funeste et un lâche repos »

dira Jean Jaurès.

« Notre pays est continuellement **traversé par des débats**, des opinions contraires, **parfois des divisions profondes** sur **des choix de société**. Mais il reste, je le crois très profondément, rassemblé derrière des valeurs. Ces valeurs, elles tiennent en des mots simples : **le civisme, la règle commune**, les **droits et les devoirs**, le respect de l'autorité. [...] Or que voit-on aujourd'hui ? L'autorité et **la règle commune sont trop souvent défiées par certains jeunes**. [...] Car c'est bien **une minorité d'adolescents que les Français ne comprennent plus**. Cette part, **cette minorité de jeunes et d'adolescents** que les Français ont le sentiment de trop voir dans le poste, **rimer avec perte de repères, contestation des règles les plus élémentaires et, parfois même, déchaînement de violence**. »

dira Gabriel Attal.

Jaurès	Attal
la règle commune concilier la liberté et la loi [concilier] le mouvement et l'ordre combattre sans se déchirer que leurs divisions n'iront pas jusqu'à une fureur chronique de guerre civile	la règle commune, le civisme les droits et les devoirs cette minorité [qu'on voit rimer...] et, parfois même, déchaînement de violence

Si, au début du 20^e siècle, l'orateur en parlait, c'est que les problèmes étaient déjà là, virtuels, sous une forme latente peut-être, et non pas dans l'imagination d'un homme politique.

Si, en 2024, on signale le passage des mêmes problèmes du virtuel dans le concret de la vie, une autre approche semble propre : le futur de l'espoir sera remplacé par l'indicatif présent de l'actualité concrète. Virage dans le choix des mots et dans la tonalité discursive.

Rien qu'en mettant en comparaison les segments en lettres grasses des deux textes on a la possibilité de remarquer que les grands thèmes sont les mêmes, les préoccupations aussi. Seulement, Jaurès **craint** le

possible glissement vers le manque de respect pour la règle commune, alors que Gabriel Attal **en remarque la présence**.

« [...] qu'ils ne chercheront jamais dans une dictature passagère une trêve funeste et un lâche repos » de Jean Jaurès devient « Notre pays est continuellement traversé par des débats, des opinions contraires, parfois des divisions profondes sur des choix de société » chez Gabriel Attal.

L'un exprime l'espoir de voir les jeunes éviter les solutions extrêmes, lesquelles, en fait, n'en sont pas vraiment. L'autre constate que le désir du premier ne s'est pas concrétisé et que, donc, il faut se tenir sur les remparts pour ne pas laisser l'état des choses tourner à la débandade. Certes, chez le PM, on va retrouver une observation sur le respect de l'autorité, dont Jean Jaurès ne parle pas. Du temps du discours de Jaurès, il y avait un très soutenu exercice dans le sens du respect de l'autorité, qu'elle fut paternelle, ecclésiastique, ou encore l'autorité de l'école, celle du patron ou du maître artisan, de l'officier dans l'armée et autres. De notre temps, à cause de changements dans l'approche de l'éducation – et cela non seulement en France – on est arrivés à avoir une partie de la jeunesse qui a mal compris ce qu'on attendait d'elle et qui se livre à une vie faite que de libertés, en ignorant toute responsabilité comme si l'on vivait dans un mode où il n'y a pas de conséquences pour ses actes.

Pour en revenir : pendant qu'un homme politique peut se permettre de ne formuler que des souhaits quant au monde de demain, un homme d'Etat doit intervenir pour corriger ce qui ne va pas dans l'actualité courante. Un parlementaire peut parler du fond de son cœur. Un premier ministre doit parler du fond de sa logique et doit assumer le rôle de sa position publique, celui de gérer les affaires courantes de la société. Il doit être direct et franc dans son discours, ce qui ne devrait être une raison pour l'analyste de parler de « roitelets et leur appétence dictatoriale ». Un premier ministre doit se conduire comme un *homo faber*, qui analyse la réalité, conçoit des mesures pour remédier les problèmes et passe à l'action.

Tout ceci est au niveau du logos, comme auraient dit les Antiques : choisir ses mots, leur trouver l'ordre parfait, les mettre dans le discours au meilleur endroit. C'est aussi ce qu'étudient la sémantique et la syntaxe, si l'on glisse dans le domaine de la sémiotique. La même chose dite autrement, c'est le cas des textes des deux discours.

6. Le contexte

Sémantique, syntaxe, choix des mots, c'est au niveau du texte, or le discours **a lieu**, littéralement, dans un contexte, à un certain moment,

supposant l'interaction entre deux entités, l'orateur et son audience. Il est unique, irrépétable et éphémère : il disparaît dans l'histoire une fois que son énonciation est finie. Ce qui en reste c'est le texte et nous en avons parlé.

Là, je prendrai pour phrase de début de mon argumentation une partie du titre d'un texte signé par Mihaela Osoianu Berneagă, dans *PR Trend : societate si comunicare* (fr. PR Trend : société et communication), en 2009 (Osoianu Berneagă 2009). Voici la phrase : « Le contexte – « auteur » du discours [publicitaire] ».

Il ne s'agit pas de discours publicitaire, dans notre cas, bien que Mme. De Cock décrive le discours de M. Attal comme démagogique et racoleur (des traits qui iraient très bien pour le discours publicitaire). La question reste toujours là : le contexte pourrait aller jusqu'à jouer le rôle d'auteur du discours. En fait, c'est le contexte physique qui donne valeur à la deixis et c'est le contexte empirique, mais surtout le contexte historique qui rendent opportun un sens ou l'autre d'un discours.

Ce qui devrait susciter l'intérêt du lecteur, ce serait toutes et chacune des facettes du concept de *contexte*, telles qu'a signalées Eugeniu Coșeriu, dans un recueil de textes publiés sous le titre *Omul și limbajul său* (fr. L'Homme et son langage)⁴.

Après avoir distingué trois grandes classes de contextes (idiomatique, verbal et extra verbal), le linguiste décrit en détail ce dont il s'agit dans chacune de ces classes. Sous l'empreinte de Saussure, Coșeriu parle du contexte idiomatique tout comme on trouve la valeur et le fonctionnement du signe linguistique dans le célèbre *Cours de linguistique générale*, c'est-à-dire en soulignant le fait que chaque signe de la langue a sa valeur par opposition à tous les autres, mais en spéculant les sens des autres signes comme toile de fond pour ce qu'il est et pour ce qu'il vaut.

Quant au contexte verbal, Eugeniu Coșeriu précise que c'est l'ensemble du discours, avec ce qui est dit (contexte positif) et ce qui ne l'est pas (contexte négatif). Ce qui est effectivement présent, avant mais aussi après le signe qui intéresse, c'est *le dit* (comme on va le retrouver d'ailleurs chez Oswald Ducrot), alors que ce qui n'est pas dit se range du côté de la suggestion, de l'insinuation, de l'allusion.

Enfin, l'extra verbal. Il est plus complexe que les autres types de contexte et, pour comprendre en quoi il réside, il serait recommandable d'aller à la première phrase de ce texte que Coșeriu destine au contexte :

⁴ Les citations prises chez Coșeriu sont dans ma traduction en français (D.S.)

« Le contexte de la parole c'est la réalité toute entière entourant un signe, un acte verbal ou un discours, en tant que « science » des interlocuteurs, comme présence physique et comme activité. » (page 225)

Si le grand linguiste parle du contexte extra verbal en disant :

« Le contexte extra verbal est fait de toutes les circonstances de nature non linguistique qui sont directement perçues par les locuteurs. On peut en distinguer plusieurs sous-types : physique, empirique, naturel, pratique, historique et culturel »

nous, de notre côté, nous devrions nous pencher sur chacun de ces sous-types pour comprendre ce qui s'est passé au début du 20^e siècle et ce qui s'est passé en avril 2024. Elle était comment la France en 1903 ? Est-ce que la France de nos jours lui ressemble ?

Le contexte physique est fait de toutes les choses environnantes et de la présence desquelles les interlocuteurs sont conscients. « La deixis réelle et directe se fait place à l'intérieur d'un contexte physique, à travers lequel, en plus, se particularisent implicitement toutes les choses que le contexte même contient » dira Coşeriu. Un lycée offre des points d'encrage différents de ce qu'offre un lieu publique ; des élèves dans leur lycée, c'est différent d'une assemblée publique comptant, entre autres, des officiels et des notables. La comparaison même entre le locuteur homme politique et le locuteur homme d'Etat met en évidence des différences et ceci a de l'importance si l'on assume que les interlocuteurs font, eux-mêmes, partie du contexte. L'un peut se permettre à s'en tenir à la suggestion, à l'allusion, alors que l'autre risquerait de ne plus être crédible s'il faisait le choix du verbal négatif.

Le contexte empirique – lequel serait « fait des « états des choses » objectifs, connus aux interlocuteurs en un certain endroit et à un certain moment, même s'ils ne se trouvent pas présents entre les limites de la portée visuelle des locuteurs » – devrait être considéré ensemble avec le contexte naturel, lequel, selon Coşeriu est « la totalité des contextes empiriques possibles, c'est-à-dire l'univers empirique connu aux locuteurs ». C'est l'expérience et les accumulations encyclopédiques que partagent les interlocuteurs et qui jouent le rôle de référence pour l'orientation de la compréhension réciproque. Disons que savoir, en tant qu'élève de lycée, quel est le poids d'un homme politique de notoriété, de son choix de se rendre dans leur établissement scolaire (où il fut enseignant, des années auparavant) et de ses paroles, ce serait un bon exemple de contexte empirique et naturel à la fois. Prenons un autre

exemple : les ministres, les parlementaires, le préfet de police, le maire et autres personnages officiels, rassemblés pour écouter le Premier Ministre venu sur les lieux d'un horrible acte de violence commis par des adolescents, savent le motif de la présence du PM et le thème autour duquel celui-ci va faire son discours. Leurs positions officielles les obligent à bien faire attention aux propos du PM et ils ne se sentiront point offensés par son choix des mots non plus que par son ton. C'est leur savoir encyclopédique qui est là comme contexte empirique et naturel.

Les exemples ci-dessus permettent aussi bien de rendre compte du contexte pratique, c'est-à-dire de ce que Coşeriu appelle « l'occasion de la parole ». Et le linguiste explique : « Le contexte pratique ou occasionnel, c'est « l'occasion » de la parole : le contexte particulier, subjectif ou objectif, où le discours a lieu ; par exemple, le fait de parler à une vieille personne ou à un enfant, à un ami ou à un ennemi, de parler dans le but de demander une faveur ou revendiquer un droit, le fait que le discours ait lieu dans la rue, en famille, en classe ou au marché, le jour ou la nuit, en été ou en hiver etc. Toute une série de fonctions grammaticales sémantiques ou stylistiques dépendent de « l'occasion » du discours ou sont remplies implicitement par ce contexte ». On a pu bien sûr constater qu'une adresse aux jeunes lycéens rassemblés pour écouter un personnage important venu leur rendre visite ne saura se voir comparée à une adresse officielle d'un premier ministre à des responsables officiels, sur les lieux d'un crime qui a tout d'un acte représentatif pour l'état des choses.

En continuant le parcours tracé par la description du concept « contexte » donnée par Eugeniu Coşeriu, on arrive aux plus pertinents (de notre point de vue) sous-types : le contexte historique et le contexte culturel. Je les prendrai ensemble, car je sens que c'est ainsi qu'ils servent mieux mon argumentation que si je les prenais séparément. D'abord, les précisions de Coşeriu.

« Le contexte historique est fait de toutes les circonstances historiques connues aux locuteurs et il peut être particulier – limité, comme l'histoire d'une personne, d'une famille ou d'un village ; ou plus large, comme l'histoire d'une nation (par exemple, le fait qu'un pays est république ou royaume, qu'une communauté est chrétienne ou musulmane) – ou bien universel, actuel ou passé ».

Et ensuite :

« Le contexte culturel renferme tout ce qui appartient à la tradition culturelle d'une communauté, qui pourrait être très limitée ou pourrait

comprendre l'humanité entière. Dans la mesure où il intègre l'histoire spirituelle d'une communauté, le « contexte culturel » est une forme particulière du contexte historique. »

En grandes lignes, la France du temps de Jean Jaurès était un pays qui semblait avoir trouvé sa voie, après maintes changements : royauté (absolutisme royal !), république, empire, royauté (entrecoupée par 100 jours de retour à l'empire), république, nouvel empire, république et ceci en moins d'un siècle et demi, avec en plus perte de deux régions à la suite de la guerre franco-prussienne.

Toujours en grandes lignes, la France de Gabriel Attal est une république solidement construite : la cinquième république, avec un très clair engagement démocratique, avec des institutions parfaitement établies et avec un parcours de plus d'une moitié de siècle qui est cohérent et stable.

Pour mieux comprendre l'erreur de prendre les deux hypostases de la France comme si c'était la même chose, un appel aux statistiques semble être tout ce qu'il y a de plus convaincant. Il serait utile de jeter un coup d'œil aux statistiques visant la population, car du contexte historique l'état de l'économie n'est pas de grand intérêt pour l'argumentation présente. Disons qu'on est tous conscients du développement technologique pendant le 20^e siècle et qu'on ne manifeste pas de tendances à comparer l'économie du début du siècle dernier à l'économie de notre temps. On n'y pense vraiment pas. C'est la *doxa* qui résout le problème. Tout ce qui resterait à dire là-dessus est lié au type d'économie, c'est-à-dire le passage d'une société agraire-industrielle à une société post-industrielle. Certes, il y a à assumer que cette transformation entraîne d'autres changements : passage de la rigidité sociale à une mobilité spectaculaire et, dans le plan de la psychologie sociale, le passage des inégalités acceptées à des politiques d'inclusion. Il s'agit d'une évolution qui va de la société traditionnelle où les rôles et les trajets pour la vie étaient bien définis, vers une société « moderne », plus complexe et plus fluide, où l'âge de jeunesse est prolongé et institutionnalisé par le système d'éducation, où les conditions matérielles et les opportunités pour les jeunes se sont multipliées, mais où de nouvelles provocations se sont fait place, concernant l'intégration socio-professionnelle des jeunes et la construction de leur autonomie dans la société.

7. Parlons nombres

Dans sa totalité, la population de la France est passée de 38,5 mil. en 1900 à 68,4 mil. en 2024. D'autres chiffres pourraient influencer la

compréhension de la différence à constater entre la France de 1900 et la France d'aujourd'hui. Par exemple, la composition ethnique et religieuse, en chiffres. En 1900, on ne manifestait point d'intérêt quant à la composition ethnique du peuple français, car il n'y avait presque pas de citoyens appartenant à d'autres ethnies. Bon, il y avait eu « l'affaire Dreyfus », mais la mentalité française n'avait aucun accent d'antisémitisme. Du point de vue religieux, une vaste majorité catholique ne laissait personne penser à des minorités appartenant à d'autres religions ou confessions.

En 2024, une importante diversité ethnique et religieuse serait à remarquer, résultant des vagues d'immigration, depuis l'après-guerre et jusqu'à nos jours. Du point de vue religieux, l'athéisme et le sécularisme sont arrivés à 30-40%, tandis que l'islam est la religion de quelque 8-10% de la population. C'est une réalité qui met en situation problématique la culture et la religion judaïques.

8. Les jeunes et le système d'éducation

Sur le total de la population, le groupe 14 à 19 ans comptait 3,8 millions en 1900, soit 10% de la population (dont 6-700.000 mille accueillis par le système d'éducation, soit 15-18%, surtout des garçons du milieu urbain ou appartenant à des familles riches, la plupart se trouvant dans des lycées et des écoles techniques), et 3,2 millions en 2024, soit approximativement 5% de la population (dont 3 millions accueillis par le système d'éducation, soit 90-95%, avec distribution égale sur les sexes, la plupart se trouvant dans des lycées au profil général, des lycées technologiques ou des lycées professionnels).

C'est intéressant aussi de savoir où ils logeaient, ces jeunes.

Au début du 20^e siècle, ils vivaient majoritairement chez leurs parents, mais aussi chez le patron (s'ils poursuivaient l'apprentissage d'un métier – en industrie ou manufacture (approximativement 35%), en services et commerce (approximativement 20%) ou en agriculture (approximativement 40%), sans compter les filles des familles riches (2-300.000), sans occupation et vivant chez les parents. Disons que sur quelques 3,8 millions de jeunes, 3,2 millions (85%) vivaient dans leurs familles, laissant 300.000-350.000 au soin des institutions (internats scolaires, orphelinats et asiles et institutions religieuses).

En 2024, les jeunes vivent plutôt avec la famille et s'ils quittent la famille pour aller vivre ailleurs, ils ont le choix entre diverses possibilités (appartements loués, pour ceux qui peuvent se le permettre, logements

sociaux pour jeunes, programmes d'autonomie pour jeunes et autres). Il y a plus d'attention quant à la protection sociale et à la diversification des formules familiales pour les jeunes. Il n'y a presque plus de jeunes habitant au lieu de travail. L'alternance études-travail gagne du terrain (même si nous parlons de 4-5% du total de ce groupe d'âge) et cela se voit aussi dans les options des jeunes pour leurs logements. Les 200.000 qui sont enregistrés comme chômeurs ou inactifs vivent dans leurs familles.

9. En conclusion, ...

... il est important de regarder ces chiffres, car ils donnent aussi une vue sur le système d'éducation et de surveillance assurant la formation des futurs citoyens adultes. S'ils vivaient dans leurs familles (à la ferme familiale, le plus grand nombre) ou simplement chez leurs parents pour aller à l'école, ou chez le patron, les jeunes étaient strictement surveillés et leur évolution sociale ne devait pas poser de problèmes. La reproduction sociale se faisait sans heurts. Chaque génération passait à la suivante tous ses acquis et presque rien ne sortait des règles. Traditions et coutumes, hiérarchie sociale, droits et devoirs, tout ! Et le concept de république et celui de démocratie avec tout cela.

En regardant les chiffres du présent, on constate une fluidisation des relations sociales. La plus grande partie de la vie des jeunes de 14 à 19 ans se passe à l'école, même si, dans leur plus grande majorité, ils vivent avec les parents. La composition des familles se modifie : la famille mono parentale, par exemple, qui était une rare exception en 1900, est chose fréquente de nos jours. Les offres des institutions d'enseignement ne riment pas souvent avec les attentes du marché du travail, alors que le marché du travail lui-même est en permanente évolution et cela donne aux jeunes un sentiment d'insécurité quant à leur avenir. Presque rien du monde d'aujourd'hui ne ressemble au monde des parents des jeunes du présent. S'il reste quand même des choses à leur apprendre, c'est les valeurs, les principes de base de la vie en société. La république, la démocratie, c'est comme toujours. En plus, le respect de l'autorité.

A noter qu'il y a aussi des changements sémantiques dans les termes de la description. Dans le contexte de la croissance de l'âge obligatoire de l'engagement scolaire à 16 ans, le contenu du terme *travail juvénile* a changé car on ne retrouve plus cette réalité qu'avec composante éducative. D'ailleurs le terme *travail* comme occupation des enfants et

des jeunes n'a plus le même sens : au début du siècle dernier, le jeune « aidait » ses parents à la ferme ou dans l'atelier paternel, il ne passait pas comme jeune au travail. De nos jours, ce serait du travail jeune tout court, lequel n'est pas très légal.

En fait, il y aurait à signaler plusieurs paradoxes contemporains en comparaison avec la situation de 1900. Il est vrai qu'il y a plus d'éducation, mais il y a aussi un retard dans le début de la vie active des jeunes ; plus d'opportunités pour les jeunes, mais aussi plus d'incertitude ; plus de protection sociale, mais aussi de nouvelles formes de précarité ; familles plus protectrices, mais des structures familiales plus fragiles.

Accomplir tout ce trajet, d'une jeunesse passée dans une société traditionnelle, avec des règles strictes, mais pas trop d'instruction scolaire, à une population jeune qui jouit d'une jeunesse prolongée et institutionnalisée par l'éducation, c'est une raison pour considérer que le contexte historique et le contexte culturel ont bien changé.

10. Et, quand le contexte change, le discours change aussi

Attention ! Texte et discours ce n'est pas la même chose. On pourrait « redire » un texte dans un nouveau contexte et on aura un nouveau discours. Dans *L'intransigeance exténuante de la mesure*⁵, Ursula Gauthier (Gauthier 2018), tirant un chapeau à Albert Camus, signale, entre autres, que pour la dernière campagne présidentielle en France, la plupart des candidats avaient choisi comme mot d'ordre un passage ou autre de l'œuvre de Camus. Des discours littéraires ou journalistiques de Camus, aussi que son discours de réception du Nobel de littérature avaient servi, dans d'autres contextes, dans le but de séduire les votants. C'est toujours le contexte qui décide (et, n'oublions pas, les interlocuteurs font partie du contexte).

On pourrait comparer deux textes, issus de discours différents, évidemment. Sans contexte, on n'aura que sémantique et syntaxe : le logos. Mais, il y a aussi la pragmatique, le pathos des Grecs Anciens. Pour discuter de la portée pragmatique des discours, on a besoin de contextes. Ignorer les contextes et comparer des phrases, ce n'est pas faire analyse comparée de discours.

⁵ Dans: *Les Hors-série de l'Obs.*, No. 97 / 2018.

Pour ne pas nous égarer, revenons à l'analyse de Laurence De Cock. Ce qui parut à Mme. De Cock être une profanation du discours de Jean Jaurès, commise par Gabriel Attal, se trouve dans cette phrase que le PM reprend sur Jaurès :

Dans son discours à la Jeunesse, Jaurès disait que "le courage, c'est de dominer ses propres fautes, d'en souffrir, mais de n'en pas être accablé et de continuer son chemin".

Certes, pour Jaurès et pour son audience, « ses propres fautes » ce sont des fautes virtuelles, possibles, mais vaguement probables, surtout des écarts par rapport à la morale chrétienne. Les élèves du lycée d'Albi ne laissent pas à imaginer qu'ils s'écarteraient du chemin de la morale (chrétienne, en ce temps-là) en allant jusqu'au crime, et, de son côté, l'orateur le sait. « En souffrir » ce serait plutôt assumer douloureusement une position de pénitence morale et non pas accepter d'être puni pour ses méfaits et, enfin, « continuer son chemin » suppose la situation idéale où l'individu (adolescent ou jeune) a fait le bon choix et a pris le droit chemin, car sinon on aurait affaire à un adolescent « radicalisé » qui ne cédera pas aux instances des institutions éducatives (famille, école, etc.).

De nos jours, avec une jeunesse émancipée jusqu'à perdre ses repères, « ses propres fautes » pourraient tenir du domaine de la violence extrême (décapiter un professeur dans la rue, devant l'école, se mettre à plusieurs pour frapper un autre adolescent, tombé à terre, jusqu'à ce que sa mort survienne). « En souffrir » n'a rien de moral et donc il n'y aurait de souffrance qu'infligée dans un but correctif et « continuer son chemin » pourrait être un danger pour la société.

L'état des choses est visiblement complètement différent, ce qui fait que chaque orateur ait une tâche différente : soutenir le moral des jeunes pour le triomphe de la république et de la démocratie, dans le premier cas ; attirer l'attention des jeunes sur le fait que la démocratie et la république ne sont pas un cadre pour une vie où les actions n'ont pas de conséquences.

Mais, ce qui semble avoir vraiment irrité Mme. De Cock c'est le summum du discours de M. Attal, concentré dans l'expression des conséquences immédiates de tout acte répréhensible :

Tu casses, tu réparas

Tu salis, tu nettoies

Tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter.

Rien de nouveau, d'ailleurs, chez le PM, mais de la cohérence. Ces phrases, il les avait déjà employées dans sa déclaration de politique générale. Les reprendre dans le contexte de sa visite sur les lieux d'un crime commis par des adolescents est l'expression d'une vérité incontournable que les jeunes doivent connaître et internaliser : il n'y a pas d'émancipation possible, sans respect des règles.

11. Analyse de discours et contexte : conclusions

Séduite par la beauté – incontestable ! – du discours à la jeunesse prononcé en 1903 par Jean Jaurès, Mme. Laurence De Cock se livre à une attaque contre le discours du Premier Ministre Gabriel Attal, du 18 avril 2024. Sa démarche n'est qu'un exemple de journalisme flamboyant dirigé contre une partie de l'échiquier politique, alors que le lecteur était prévenu qu'il allait lire une analyse (comparative) de discours.

En esquissant une analyse de l'analyse faite par Mme. De Cock, je me suis proposé de mettre en évidence quelques-uns des éléments qui ne devraient être ignorés dans une analyse de discours : d'une part, les trois voies de l'argumentation proposées par la rhétorique antique (*ethos*, *logos*, *pathos*) et, d'autre part, l'analyse du contexte où le discours eut lieu. En plus, une observation : une analyse comparative suppose que les mêmes aspects suivis dans l'un des discours seront suivis dans le deuxième aussi. Dire, par exemple, à propos du discours de Jean Jaurès : « Aussi les mots de Jaurès peuvent-ils être appréhendés dans leur vérité propre car **ils ne sont en quête de rien d'autre que l'ambition de convaincre ceux auxquels il s'adresse.** » (mise en caractères gras par moi, D.S.) et omettre de le dire à propos du discours de Gabriel Attal est une erreur de construction de l'analyse comparative. En fait, le signaler à propos d'un discours public est signe de tentative de manipulation, car tout discours public porte en lui la même ambition de l'orateur : convaincre ceux auxquels il s'adresse. Cette remarque devrait être faite en parlant des deux discours mis en examen ou ne pas être faite du tout. Sa vérité est implicite. La faire, c'est la souligner et la faire à propos d'un seul discours est malhonnête et scientifiquement contestable.

Je peux comprendre l'engagement politique de quelqu'un, mais je ne vois pas se conjuguer l'engagement politique à l'analyse de discours. Dans notre cas, l'analyse comparative des discours évoqués par Mme. De Cock pourrait mettre en évidence le même type d'*ethos* (les deux orateurs sont bien calés dans la matière dont ils traitent, ils sont honnêtes et ils sont agréables dans la mesure où ils s'adaptent, chacun à sa situation de

discours), un logos adapté au contexte (donc différent d'un orateur à l'autre) et un pathos ressemblant⁶.

Ce qui donne la grande différence entre les deux discours c'est la différence entre les contextes où chacun s'est produit. Pour le reste, on peut conclure que les deux orateurs – Jean Jaurès et Gabriel Attal – ont été à la hauteur de leur tâche respective.

Références bibliographiques

COȘERIU, Eugeniu, *Omul și limbajul său: studii de filosofie a limbajului, teorie a limbii și lingvistică generală*. Antologie, argument, note, bibliografie și indici de Dorel Fînar, Iași, Editura Universității Alexandru Ioan Cuza, 2009.

GAUTHIER, Ursula, « *L'intransigeance exténuante de la mesure* », in *Les Hors-série de l'Obs.*, No. 97 / 2018

OSOIANU Berneagă, Mihaela, « Contextul – “autor” al discoursului publicitar », in Sandu Frunză, Ioan Hosu, Mirela Lazăr, ... (ed.), *PR Trend : societate și comunicare*, București, Tritonic, 2009, pp. 342-354.

Déclaration de M. Gabriel Attal à Viry-Châtillon (Essonne) le 18 avril 2024.

Jaurès, Jean, Discours à la jeunesse
[https://fr.wikisource.org/wiki/Discours_%C3%A0_la_jeunesse_\(1903\)](https://fr.wikisource.org/wiki/Discours_%C3%A0_la_jeunesse_(1903)).

⁶ Perelman dirait qu'il y a tendance de persuader dans le cas de Jaurès, et tendance de convaincre dans le cas de G. Attal. Le premier orateur joue plutôt sur les émotions, le deuxième joue sur la rationalité (Cf. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*).